

L'Instruction Publique a Montréal

Les écoles sous le contrôle des Commissaires et des Syndics, sont fréquentées par 18,259 élèves catholiques et 10,449 élèves protestants.

41 enfants demeurant hors de la ville fréquentent nos écoles, ainsi que 670 autres, demeurant hors de la municipalité scolaire

Nous donnons ci-contre des chiffres absolument intéressants sur le nombre des élèves, garçons et filles, inscrits au 31 septembre, dans les différentes écoles contrôlées ou subventionnées par la commission scolaire catholique de Montréal.

Table with 2 columns: ÉCOLES DES GARÇONS, ÉCOLES DES FILLES. Lists school names and student counts.

Table with 2 columns: ÉCOLES MIXTES, Filles, Garçons. Lists school names and student counts.

Le total est de 711 élèves, dont 670 demeurant en dehors de la municipalité scolaire mais non en dehors de la ville au point de vue municipale.

Table with 2 columns: ÉCOLES MIXTES, Filles, Garçons. Lists school names and student counts.

Le total est de 711 élèves, dont 670 demeurant en dehors de la municipalité scolaire mais non en dehors de la ville au point de vue municipale.

GRIMPEUR DE CLOCHERS

Le dernier exploit de M. Chs. Larivière, en haut de la Basilique d'Ottawa

A 230 PIEDS DU SOL

(Correspondance spéciale) OTTAWA, 20.—Depuis quinze jours de nombreux citoyens suivent avec intérêt les travaux de M. Charles Larivière, le grimpeur de clochers, occupé à peindre les deux tours de la Basilique.



M. CHARLES LARIVIERE, en haut d'une des tours de la Basilique d'Ottawa.

MME SARAH BERNHARDT

Les Cubains veulent chagriner sa vieillesse et déchirer ses annonces

MOT MALHEUREUX

New-York, 20.—A cause d'un mot malheureux, dit-il y a quelques années, Sarah Bernhardt sera probablement obligée de renoncer à aller jouer à la Havane.

Le Cubain qui a organisé la tournée d'Amérique et de Cuba vient de recevoir une dépêche, les informant que les affiches annonçant la tournée de Sarah Bernhardt ont été déchirées par les Cubains et qu'il se produira des troubles regrettables si la grande actrice vient malgré tout à la Havane.

L'ANGLETERRE MENACANTE

Ca se corse en Europe—Une escadre anglaise part subitement pour la Baltique

LES OFFICIERS FRANCAIS

ROME, 20.—Une dépêche officielle de Londres annonce que l'escadre anglaise qui devait aller rendre visite aux ports italiens et séjourner à Naples, vient de recevoir contre-ordre de l'amirauté anglaise.



L'AMIRAL WILSON, commandant de l'escadre anglaise.

VICTIME DE L'AUTO

Le docteur A. S. Ménard l'un des plus distingués Canadiens d'Holyoke

TUE DANS UN ACCIDENT

(Correspondance spéciale) HOLYOKE, Mass., 20.—Mercredi, profitant d'une journée idéale, un groupe d'amis composés des Drs A. S. Ménard, J. E. Brindamour et M. Gauthier et du Révé. Père Marchand, partent en automobile pour chasser le gibier.

Il s'en fut dans le bois avoisinant Springfield. La journée se passa sans fâcheux incident, et le retour s'éffectua à la brumante. La voiture était guidée par le Dr A. S. Ménard, qui est un habile chauffeur.

CHAUFFEUR HOMICIDE

Un petit-fils de feu G. H. Vanderbilt est mis en arrestation à Paris

80 MILLES A L'HEURE

NEW-YORK, 18.—Un câblogramme de Paris apporte la nouvelle suivante: Elliot Fitch Shepard, fils de feu le comte de Shepard, et petit-fils de feu G. H. Vanderbilt, a été arrêté, hier, sous l'accusation d'homicide involontaire. Le 28 août, le prévenu pilotait l'auto en compagnie de Tom Thorne, propriétaire d'une écurie de courses, et son véhicule frappa et tua une jeune fille.

CORDASCO CONDAMNE

FOUR AVOIR PROMIS DU TRAVAIL A DEUX COMPATRIOTES ET N'AVOIR PAS TENU PAROLE

INCENDIE DESASTREUX

Une maison en bois complètement détruite—L'explosion d'une lampe

A MONTREAL-SUD

Un incendie désastreux s'est déclaré, cette nuit, dans la municipalité de Montréal-Sud, à deux milles de Saint-Lambert. La maison de M. Johnson, gardien de nuit dans un édifice public de Montréal, a été complètement détruite, de même que presque tout le mobilier qu'elle contenait.

MORT D'UNE FILLETTE

M. J. D. Michaud, assistant-surintendant des pilotes, a eu le douleur de perdre son enfant, Gabrielle, décédée le 17 du courant, à l'âge de six mois.

IMPORTANTS TRAVAUX

M. Doran va soumettre à la Commission du Port d'importants projets.

L'ILE STE HELENE MENACEE

M. Doran va soumettre incessamment à la commission du port plusieurs projets importants pour améliorer notre port national. Entre autre chose, M. Doran veut élargir que de grandes réparations soient faites aux sections des quais, depuis la pointe Victoria jusqu'à Maisonneuve.

CONTESTATION DE STE-ANNE

La contestation de l'élection de M. Ames dans la division St-Antoine était fixée pour ce matin à l'enquête et mérité. On sait que M. Ames en a appelé à la cour Supérieure du jugement rendu par les juges de l'enquête.

INCENDIE CONSIDERABLE

UN MAGASIN DE LA RUE ST-LAURENT DETRUIT PAR LES FLAMMES

UN TOUR D'ADRESSE

GALESBERG, Mich., 20.—Pendant que l'on s'amusait dans une salle de billard ici, un jeune nègre, Marston Duke Dean, offrit d'attrapper une bille de billard avec ses dents.

LES DOMINICAINS

MANILLE, 20.—L'achat des terres des religieux a été pratiquement réglé aujourd'hui. L'ordre des dominicains a reçu \$3,225,000 qui est le dernier paiement. Une somme de \$7,000,000 a été employée à l'achat de 408,000 acres de terre dans les îles Philippines provenant des différents ordres religieux catholiques.

QUI EST RESPONSABLE ?

TELASSIN A ETE ASSOMME PAR UNE FEUILLE DE TOLE TOMBANT D'UNE HAUTEUR DE 150 PIEDS.



HIAU TELASSIN

Un témoin interrogé, M. Emile Loirard, compagnon du défunt, raconte l'accident. Avant que la feuille de tôle tombe sur le défunt, il en est tombé une autre du toit, mais elle n'a frappé personne. Il était impossible à la victime de se sauver, l'espace sur lequel il se tenait pour travailler était très limité.

DISPOSEZ-VOUS D'UN CERTAIN CAPITAL ?

SI VOUS DISPOSEZ d'un certain capital quelque modeste qu'il soit, ne manquez pas de le faire fructifier. Ne laissez pas aux banques le monopole des bons placements et des gros intérêts, car elles n'y ont pas plus droit que vous-même.

A OUTREMONT

Banquets au bénéfice de l'église — Les Quarante-Heures. Les dames de la paroisse d'Outremont sont à l'organisation de banquets au bénéfice de l'église. Ces banquets auront lieu les 27, 28, 29 et 30 novembre.

LES ELECTIONS DE ST-HENRI

ELLES POURRAIENT SANS INCONVENIENT ETRE RETARDEES AU MOIS DE FEVRIER

L'échevin L. A. Lavallée, qu'un reporter de la presse a interrogé ce matin et à qui il a demandé ce qu'il pensait de la mise en avant de candidatures par des citoyens de Saint-Henri, a répondu: "La charta de la ville déclare que lorsqu'un vacance se produit dans le conseil municipal, le conseil municipal doit fixer une date, dans un délai fixe, pour l'élection. Cependant, si le maire ou le conseil municipal, par un arrêté, décide de fixer une date, ce conseil peut, sans inconvénient, ajourner l'élection à un autre mois, à condition que le conseil municipal en fasse mention dans son procès-verbal."

AVANT LE DEPART DE M. LOUBET

Le conseil des ministres s'est assemblé ce matin. PARIS, 20.—Le conseil des ministres s'est réuni aujourd'hui pour la dernière fois avant le départ de M. Loubet pour Madrid. Le bulletin officiel publié après l'Assemblée ne mentionne rien sur la Vénétie, d'où l'on peut conclure qu'aucune action ne sera prise avant la conclusion des négociations à Washington.

FATAL COUP DE FUSIL

Une jeune Canadienne de Leicester, tuée accidentellement. LEICESTER, 20.—Albina Emma Berthiaume, âgée de 19 ans, fille de M. et Mme David Berthiaume, a été blessée accidentellement. Elle se trouvait avec son frère, âgé de 17 ans, à l'école, lorsqu'elle a tiré son fusil à la décharge. Elle a été tuée sur le coup.



Le Composé Dégélat de Lydia E. Pinkham

est un remède radical pour tous les maux douloureux de la femme. Il guérit complètement toutes les maladies féminines, sous leurs formes les plus graves; toute maladie des ovaires, Inflammation et Ulcération, Affaiblissement et Déplacement de la Matrice et conséquemment faiblesse de l'Épine dorsale et il est particulièrement efficace lors du Changement de Vie. Il guérit toujours le

Mal de Reins

Il a guéri plus de Lencorrhée que tout autre remède au monde. Il est presque infailible dans de tels cas. Il dissout et expulse les Tumeurs de l'Utérus à leur début. Ces

Sensations de Pesanteurs douloureuses, migraines, sont immédiatement soulagées et guéries radicalement par son usage. Il agit toujours en harmonie avec le système féminin. Il fait cesser les

Irrégularités,

Menstrues douloureuses ou interrompues, Faiblesse d'Estomac, Indigestion, Flatuosité, Hémorragie utérine, Prostration nerveuse, maux de tête, Débilité générale. Aussi

Etourdissements, Faiblesse, Extrême lassitude, Insouciance, irritabilité, Nervosité, Insomnie, Flatuosité, ou les "bleus", et de mal de reins. Ces symptômes sont de sâres indications de Faiblesse Féminine, ou de quelque dérangement de l'utérus. Pour la

Maladie des Rogçons et Mal de Reins des deux sexes le Composé Végétal est sans égal. Vous pouvez écrire à Mlle Pinkham au sujet de votre cas, en stricte confiance. LYDIA E. PINKHAM MED. CO., LYNN, Mass.

LYDIA E. PINKHAM MED. CO., LYNN, Mass.

ANNIVERSAIRE DE LA PRENSA

BUENOS AYRES. (Argentine), 20 — "La Prensa" le journal le plus important de l'Amérique du Sud, a fêté hier ses trente-cinq ans d'existence. Ce journal a été fondé par le Sr. Juan Manuel de Rosas, le 20 octobre 1870.

Le Sr. José Paz, le fondateur du journal, est actuellement à Paris, son fils qui lui a succédé, a passé hier soir le banquet qui a eu lieu dans la salle des fêtes de l'Hôtel du journal.

Les nombreux collaborateurs de félicitations ont été adressés aux "La Prensa" et des principaux journaux d'Europe et des États-Unis.

Promotion

M. J. C. Jones, agent-vendeur pour la "Dominion Iron & Steel Co.," vient d'être nommé gérant-général de cette compagnie avec bureaux à Sydney.

Le général Creono oxonéré

WASHINGTON, 19 — M. Barber, ancien président de l'Asphaltum Bernadine Co. a été nommé hier dans l'Asphaltum de l'Asphaltum.

Il a exercé le Général Francis V. Creono de toute sa participation avec le mouvement révolutionnaire de Mexico.

Les Soda Magique

DU SALERETUS EST LE MEILLEUR

E. W. GILLET COMPANY LIMITED LONDON, ENGLAND. TORONTO, ONT. CANADA

POUR LES MALADES PAUVRES

Le second "Euchre," au bénéfice de l'Hôpital Notre-Dame, a été un événement social très réussi

Comme soirée récréative, le deuxième grand "euchre" donné au profit de l'Hôpital Notre-Dame, par les dames patronnesses de l'institution, a obtenu un éclatant succès. Il est méritoire, cependant, que l'assistance ait été relativement peu nombreuse, car ce n'est pas deux cents personnes qu'il aurait fallu voir à cet appel de la charité, mais bien plutôt quatre cents personnes et même plus.

A tout événement, ceux qui ont pris part au "euchre" d'hier soir ont droit à la reconnaissance des pauvres, qu'a brisée l'Hôpital Notre-Dame, et ils garderont de la fête un souvenir inoubliable.

La salle Nazareth était brillamment illuminée et décorée avec un goût artistique. Jouveurs et joueuses se sont amusés ferme et durant la lutte toute pacifique pour décrocher la palme, la gaieté la plus franche et l'ordre le plus parfait n'ont cessé de régner.

Les dames portaient des toilettes élégantes, mais simples et utiles, comme il convient toujours dans une fête de charité.

Les dames patronnesses, coiffées du joli bonnet en mousseline blanche et portant la croix rouge de l'infirmière au bras, étaient toutes rayonnantes. Les tables étaient présidées par Mme M. L. BRAULT, (groupe rouge), aidée de Mmes C. Chabot, E. Globensky, L. J. A. Survever et R. Hébert;

Mme J. LEDUC, (groupe bleu), assistée de Mesdames J. Leduc, A. Déglise, H. David; Mme L. ROY, (groupe rouge), aidée par Mmes J. A. Rodier, L. Lafontaine et R. Beausset; Mme L. B. LANGTOT, (groupe mauve) assistée de Mmes C. A. Wilson, P. Charton, et G. N. Moncel;

Mme A. A. FOUCHER, (groupe jaune), aidée par Mesdames L. Parizeau, J. L. Archambault et E. Brassard;

Mme O. FAUCHER, (groupe bleu), assistée de Mmes J. Lévy, H. Lionnais et A. V. Roy. A neuf heures précises, la clochette traditionnelle conviait les concurrents au jeu, et les cartes se mêlèrent avec entrain.

La joyeuse partie était finie à onze heures, et le moment toujours solennel de proclamer les vainqueurs allait être attendu avec impatience.

Entre temps, des rafraîchissements furent servis aux joueurs, par les soins de Mmes Snowdon, Lutzon, Lébel, L. Allard, R. Archer et Pillet.

Durant la partie, Mme J. R. Thibault, la dévouée présidente, Mme Fitzpatrick, la non moins dévouée secrétaire, et M. le docteur Lachapelle, le digne surintendant, circulaient autour des tables, ayant un mot aimable et un bon sourire pour chacun des concurrents.

Voici maintenant la liste des vainqueurs: Table de Mme L. Brault, (les dames), 1er prix, Mlle Hélène Hurtubise.

UNE COLLISION

Sur la voie ferrée de l'électrique, à Lévesque — Un voyageur grièvement blessé

(Corr. spéciale) LEVESQUE, 20 — La voie ferrée de l'électrique de Lévesque a été le théâtre d'un accident qui a bien failli avoir des conséquences fatales. Une des voitures de l'électrique, traînant une lourde machine chargée de pierres, montait la Côte Fraser lorsqu'en arrivant au sommet de la côte, l'accouplement des deux chars s'est soudainement rompu, et le char chargé de pierres se mit à descendre avec une vitesse vertigineuse. Il tomba sans s'arrêter au point de transfert, où la ligne décrit une courbe presqu'à angle droit, et continua de filer vers la côte bas, qu'il descendit à une vitesse accélérée. Une collision était inévitable, car le char No 62, gardemoteur Dorval et conducteur Richard, qui venait de quitter la Place de la Traversée se dirigeait vers St-Joseph.

Un homme qui aimait autant les chiens qu'il ne sentait la présence d'un chien, se trouvait dans le jardin de "Raper" sans exciter la fureur de Bruno.

Malheureusement il ne trouva personne. Chacun se plaisait à dépendre l'animal comme la plus hargneuse bête qui eût jamais existé.

Le lendemain, l'ami le plus intime de Garden ne l'aurait pas reconnu, tant il était habilement déguisé. Il se proposait d'aller sonner à la porte d'une maison dont le propriétaire, sans cette précaution, n'aurait pas manqué de la reconnaître.

Lorsqu'il se fut assuré du départ du docteur Morgan par ses visites quotidiennes à ses malades, il se présenta chez lui.

Garden déclara qu'il était un homme de la campagne, venu exprès à la ville pour consulter le docteur au sujet d'une maladie dont il souffrait.

2ème prix, Mme L. Globensky, "lone-hand", Mme A. E. Labelle, (les messieurs), 1er prix, M. Henri Frécheton, 2ème prix, M. B. E. Gingras, "lone-hand", M. H. Tansey.

Table de Mme J. Leduc — (les dames), 1er prix, Mlle Young, 2ème prix, Mlle Delorimier, "lone-hand", Mlle Lafontaine, (les messieurs), 1er prix, M. G. Rainville, 2ème prix, M. MacKenzie, "lone-hand", M. Raoul Larocque.

Table de Mme O. Faucher, (les dames), 1er prix, Mme H. Gervais, 2ème prix, Mme Bissonnette, "lone-hand", Mme Rivard, (les messieurs), 1er prix, M. Lavergne, 2ème prix, M. Proudhomme, "lone-hand", M. Faucher, prix de consolation, Dr Chartier.

Table de Mme C. B. Lanctôt, (les dames), 1er prix, Mme Moncel, 2ème prix, Mlle Loranger, "lone-hand", Mlle Emard, (les messieurs), 1er prix, M. Charton, 2ème prix, M. Déglise, "lone-hand", M. Lanctôt.

Table de Mme L. Roy — 1er prix, M. Beausset, 2ème prix, Mme McDonald, Mme Longhôte, prix de consolation, Mme Sauvaille et le Dr Kent.

Table de Mme A. A. Foucher, (les dames), 1er prix, Mme N. Simonau, 2ème prix, Mlle Bruneau, "lone-hand", Mlle Robichaud, (les messieurs), 1er prix, Dr Cormier, 2ème prix, M. Simonau, "lone-hand", M. Robitaille.

Comme la PATRIE l'a déjà dit, les recettes de ce joyeux parti d'euchre serviront à l'achat d'un mobilier pour le nouvel hôpital des contagieux.

Parmi les personnes présentes, mentionnons au hasard: Mme J. R. Thibault, Mme Fitzpatrick, M. le docteur E. P. Lachapelle, M. J. P. M. O. Hébert, M. et Mme O. Faucher, M. et Mme E. Tansey, M. et Mme P. B. Mignault, le docteur Cormier et Mme Cormier, Dr et Mme E. P. Chagnon, Mme de Gonzague, Mme A. E. Labelle, M. et Mme Edmond Brossard, M. et Mme U. Pharez, Mme Amos, Mlle Desjardins, M. et Mme H. A. Cholette, Dr Lévesque, M. H. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur, M. Zénon Morin, avocat, Mlle Alice Langlois, Dr P. Desrosiers, M. Mastai Pagnuolo, M. A. Lacoste, M. et Mme Arthur Merrill, Dr et Mme Parizeau, M. et Mme Bergevin, M. Berthiaume, Mlle Emard, Mme Rivard, Mme Honoré Gervais, Dr Chartier, M. F. X. Roy, Mme M. M. M. Hébert, Mme L. W. Sicotte, M. et Mme Lecœur,

Les lettres Aux Etats-Unis

A NEW-BEDFORD, MASS. La Fédération Franco-Américaine

Mardi soir, dans la salle de la Fédération, on de l'avenue Asselin et de la rue King...

A PROVIDENCE R. I. Ralph Moreau, qui poursuivait la Consolidated Railroad Company...

A OLNEYVILLE R. I. M. Joseph Dufresne, de Grand-Mère, P. Q., est en visite ici chez M. Pierre Plante...

ARCTIC I Octavien, Médéric et Joseph Ménard, sont de retour de Hébronville, Mass...

ILS SONT HEUREUX ENFIN ! Malgré toute l'opposition d'une mère désireuse de marier sa fille à son goût...

A TAUNTON MASS LE DRAME DE WINTHROP L'A RENDU FOI. Gustave Charpentier, âgé de 25 ans et domicilié au No 29 rue Lawrence...

A WOODSOCKET, R. I. LA MAIRIE DE WOODSOCKET A leur congrès de mardi soir, les républicains ont nommé l'échevin William C. Park, candidat à la mairie...

ST-PAUL MINN. Si l'on juge d'après la prospérité qui règne parmi nos compatriotes, il est certain que nous n'allons pas à reculons...

BRACELET PERDU Mlle Jeanne Riopel, domiciliée au No 431 de la rue Rivard a perdu bracelet entre 2 et 3 heures, un bracelet en or, dans un tramway de la rue Amherst...

L'EXPERTISE DE M. BEMIS LE JURY DU CORONER

Pourquoi la Commission de l'Eclairage n'enverra pas M. Parent à Cleveland. Encore un exemple qui fait voir l'opportunité de payer ses services.

M. BEMIS VIENDRA ENQUETE AJOURNEE (Voir page 3) Le sentiment populaire est en faveur d'une indemnité aux jurés du coroner...

M. SAUVAGEAU parle le premier. "Les intérêts qui m'ont poussé, dit-il, sont ceux de la ville en général et de la commission du feu et de l'éclairage, en particulier..."

M. PLACIDE DAUOUST Président de l'Association des Epiciers, croit que les hommes d'affaires devraient être exemptés de servir dans le jury du coroner...

M. J. O. GAREAU, Président de la Fédération et de l'Association des marchands de nouveautés, croit aussi que les jurés ont droit à une indemnité...

M. J. LAMOUREUX président de l'Association des Bouchers, est d'avis qu'il est inutile de demander à des citoyens de perdre leur temps sans aucune compensation...

M. A. S. LAVALLEE Président de l'Association des Marchands de Chaussures, est aussi d'avis qu'il ne serait qu'raisonnable d'accorder une rémunération, ou plutôt une indemnité, car il ne saurait être question de payer un service dû à la société...

M. LE DOCTEUR J. D. GAUTHIER Nous dit qu'il craint juste d'indemniser les jurés, que ce soient ceux du coroner ou ceux des autres cours...

A MANCHESTER N.H. MORT TRAGIQUE D'UN CANADIEN On vient d'apprendre à Manchester, que le cadavre de M. Alfred Tremblay, 28 ans, a été trouvé lundi après-midi dans les bois aux environs de la rue Sarnap...

Reserves de Capital et Profits non Divisés, au-delà de \$2,000,000 Actif Total au-delà de \$12,000,000 Pourquoi ne pas vous servir d'un Mandat de Poste de la... Sovereign Bank of Canada PAYABLE PARTOUT

LES PAROLES D'UN SAGE L'archevêque anglican déplore la décroissance des naissances en Angleterre. SUS AU CONFORT

LE NOUVEAU PROTONOTAIRE L'hon. M. Monet n'a pas encore assumé sa charge - Formalités à remplir. L'AVIS OFFICIEL

YORK-NORD Si l'hon. M. Aylesworth, le nouveau ministre des postes, ne se présente pas dans York-Nord, on s'adressera sans doute à M. Cavthera Mulock, pour l'engager à braver les suffrages...

SHAWINIGAN Carburé de Calcium BEULS AGENTS Continental Heat & Light Co. Montréal. Avis Public Règlements Nos. 343 et 344

LE CORB Elect. Descript. No. 258 Bords, 90 3/2, Meillon, L. & P. Co. Stock, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000

VENTE PAR ENCAN PAR BENNING, BARSALOU ET CO. VENTE PAR ENCAN d'Excellentes Propriétés de Rapports Par PARENT FRERES, Agents d'Immobilier Le Lundi, 23 Octobre Prochain, à 10 hrs a.m. Dans nos Salles 92 Rue St-Jacques.

COMMERCHE MARCHÉ DE CHICAGO B.L.E. Décl. 30 1/2 fermé, 30 3/8 1/4 ouvert, 30 1/2 midi. Mar. 30 7/8 s. fermé, 30 3/4 7/8 ouvert, 30 1/2 1/4 midi. MAÏN Décl. 30 1/2 fermé, 30 1/4 1/2 ouvert, 30 1/2 midi. Mar. 30 1/2 fermé, 44 1/4 1/8 ouvert, 44 1/2 midi. AVOINE Décl. 28 3/4 1/2 fermé, 28 3/4 7/8 ouvert, 28 3/4 midi. Mar. 31 fermé, 31 ouvert, 31 midi. A WINNIPEG Décl. 70 1/4 fermé, 70 3/4 ouvert, 70 1/8 midi. Mar. 70 1/4 fermé, 70 ouvert, 70 1/4 midi. Décl. 74 fermé, 73 3/8 ouvert, 74 3/8 midi.

LA BOURSE Londres a envoyé des prix plus bas, mais cela n'a pas affecté le marché de New York, qui a été ferme, avec quelques gradations dans le groupe industriel. A. L. O. A. C. P. et autres ont attendu à un meilleur rapport des banques et la réaction des spéculateurs, ce qui a fait baisser le marché de New York. Montréal est en hausse en général, le P. C. est à 132, le D. C. à 132 1/2, le Havane, 26, le Power, 92 3/4, le R. C. à 17, le S. C. à 17, le M. C. à 17, le H. C. à 17, le B. C. à 17, le T. C. à 17, le L. C. à 17, le F. C. à 17, le G. C. à 17, le K. C. à 17, le N. C. à 17, le X. C. à 17, le Y. C. à 17, le Z. C. à 17, le A. C. à 17, le B. C. à 17, le C. C. à 17, le D. C. à 17, le E. C. à 17, le F. C. à 17, le G. C. à 17, le H. C. à 17, le I. C. à 17, le J. C. à 17, le K. C. à 17, le L. C. à 17, le M. C. à 17, le N. C. à 17, le O. C. à 17, le P. C. à 17, le Q. C. à 17, le R. C. à 17, le S. C. à 17, le T. C. à 17, le U. C. à 17, le V. C. à 17, le W. C. à 17, le X. C. à 17, le Y. C. à 17, le Z. C. à 17, le A. C. à 17, le B. C. à 17, le C. C. à 17, le D. C. à 17, le E. C. à 17, le F. C. à 17, le G. C. à 17, le H. C. à 17, le I. C. à 17, le J. C. à 17, le K. C. à 17, le L. C. à 17, le M. C. à 17, le N. C. à 17, le O. C. à 17, le P. C. à 17, le Q. C. à 17, le R. C. à 17, le S. C. à 17, le T. C. à 17, le U. C. à 17, le V. C. à 17, le W. C. à 17, le X. C. à 17, le Y. C. à 17, le Z. C. à 17, le A. C. à 17, le B. C. à 17, le C. C. à 17, le D. C. à 17, le E. C. à 17, le F. C. à 17, le G. C. à 17, le H. C. à 17, le I. C. à 17, le J. C. à 17, le K. C. à 17, le L. C. à 17, le M. C. à 17, le N. C. à 17, le O. C. à 17, le P. C. à 17, le Q. C. à 17, le R. C. à 17, le S. C. à 17, le T. C. à 17, le U. C. à 17, le V. C. à 17, le W. C. à 17, le X. C. à 17, le Y. C. à 17, le Z. C. à 17, le A. C. à 17, le B. C. à 17, le C. C. à 17, le D. C. à 17, le E. C. à 17, le F. C. à 17, le G. C. à 17, le H. C. à 17, le I. C. à 17, le J. C. à 17, le K. C. à 17, le L. C. à 17, le M. C. à 17, le N. C. à 17, le O. C. à 17, le P. C. à 17, le Q. C. à 17, le R. C. à 17, le S. C. à 17, le T. C. à 17, le U. C. à 17, le V. C. à 17, le W. C. à 17, le X. C. à 17, le Y. C. à 17, le Z. C. à 17, le A. C. à 17, le B. C. à 17, le C. C. à 17, le D. C. à 17, le E. C. à 17, le F. C. à 17, le G. C. à 17, le H. C. à 17, le I. C. à 17, le J. C. à 17, le K. C. à 17, le L. C. à 17, le M. C. à 17, le N. C. à 17, le O. C. à 17, le P. C. à 17, le Q. C. à 17, le R. C. à 17, le S. C. à 17, le T. C. à 17, le U. C. à 17, le V. C. à 17, le W. C. à 17, le X. C. à 17, le Y. C. à 17, le Z. C. à 17, le A. C. à 17, le B. C. à 17, le C. C. à 17, le D. C. à 17, le E. C. à 17, le F. C. à 17, le G. C. à 17, le H. C. à 17, le I. C. à 17, le J. C. à 17, le K. C. à 17, le L. C. à 17, le M. C. à 17, le N. C. à 17, le O. C. à 17, le P. C. à 17, le Q. C. à 17, le R. C. à 17, le S. C. à 17, le T. C. à 17, le U. C. à 17, le V. C. à 17, le W. C. à 17, le X. C. à 17, le Y. C. à 17, le Z. C. à 17, le A. C. à 17, le B. C. à 17, le C. C. à 17, le D. C. à 17, le E. C. à 17, le F. C. à 17, le G. C. à 17, le H. C. à 17, le I. C. à 17, le J. C. à 17, le K. C. à 17, le L. C. à 17, le M. C. à 17, le N. C. à 17, le O. C. à 17, le P. C. à 17, le Q. C. à 17, le R. C. à 17, le S. C. à 17, le T. C. à 17, le U. C. à 17, le V. C. à 17, le W. C. à 17, le X. C. à 17, le Y. C. à 17, le Z. C. à 17, le A. C. à 17, le B. C. à 17, le C. C. à 17, le D. C. à 17, le E. C. à 17, le F. C. à 17, le G. C. à 17, le H. C. à 17, le I. C. à 17, le J. C. à 17, le K. C. à 17, le L. C. à 17, le M. C. à 17, le N. C. à 17, le O. C. à 17, le P. C. à 17, le Q. C. à 17, le R. C. à 17, le S. C. à 17, le T. C. à 17, le U. C. à 17, le V. C. à 17, le W. C. à 17, le X. C. à 17, le Y. C. à 17, le Z. C. à 17, le A. C. à 17, le B. C. à 17, le C. C. à 17, le D. C. à 17, le E. C. à 17, le F. C. à 17, le G. C. à 17, le H. C. à 17, le I. C. à 17, le J. C. à 17, le K. C. à 17, le L. C. à 17, le M. C. à 17, le N. C. à 17, le O. C. à 17, le P. C. à 17, le Q. C. à 17, le R. C. à 17, le S. C. à 17, le T. C. à 17, le U. C. à 17, le V. C. à 17, le W. C. à 17, le X. C. à 17, le Y. C. à 17, le Z. C. à 17, le A. C. à 17, le B. C. à 17, le C. C. à 17, le D. C. à 17, le E. C. à 17, le F. C. à 17, le G. C. à 17, le H. C. à 17, le I. C. à 17, le J. C. à 17, le K. C. à 17, le L. C. à 17, le M. C. à 17, le N. C. à 17, le O. C. à 17, le P. C. à 17, le Q. C. à 17, le R. C. à 17, le S. C. à 17, le T. C. à 17, le U. C. à 17, le V. C. à 17, le W. C. à 17, le X. C. à 17, le Y. C. à 17, le Z. C. à 17, le A. C. à 17, le B. C. à 17, le C. C. à 17, le D. C. à 17, le E. C. à 17, le F. C. à 17, le G. C. à 17, le H. C. à 17, le I. C. à 17, le J. C. à 17, le K. C. à 17, le L. C. à 17, le M. C. à 17, le N. C. à 17, le O. C. à 17, le P. C. à 17, le Q. C. à 17, le R. C. à 17, le S. C. à 17, le T. C. à 17, le U. C. à 17, le V. C. à 17, le W. C. à 17, le X. C. à 17, le Y. C. à 17, le Z. C. à 17, le A. C. à 17, le B. C. à 17, le C. C. à 17, le D. C. à 17, le E. C. à 17, le F. C. à 17, le G. C. à 17, le H. C. à 17, le I. C. à 17, le J. C. à 17, le K. C. à 17, le L. C. à 17, le M. C. à 17, le N. C. à 17, le O. C. à 17, le P. C. à 17, le Q. C. à 17, le R. C. à 17, le S. C. à 17, le T. C. à 17, le U. C. à 17, le V. C. à 17, le W. C. à 17, le X. C. à 17, le Y. C. à 17, le Z. C. à 17, le A. C. à 17, le B. C. à 17, le C. C. à 17, le D. C. à 17, le E. C. à 17, le F. C. à 17, le G. C. à 17, le H. C. à 17, le I. C. à 17, le J. C. à 17, le K. C. à 17, le L. C. à 17, le M. C. à 17, le N. C. à 17, le O. C. à 17, le P. C. à 17, le Q. C. à 17, le R. C. à 17, le S. C. à 17, le T. C. à 17, le U. C. à 17, le V. C. à 17, le W. C. à 17, le X. C. à 17, le Y. C. à 17, le Z. C. à 17, le A. C. à 17, le B. C. à 17, le C. C. à 17, le D. C. à 17, le E. C. à 17, le F. C. à 17, le G. C. à 17, le H. C. à 17, le I. C. à 17, le J. C. à 17, le K. C. à 17, le L. C. à 17, le M. C. à 17, le N. C. à 17, le O. C. à 17, le P. C. à 17, le Q. C. à 17, le R. C. à 17, le S. C. à 17, le T. C. à 17, le U. C. à 17, le V. C. à 17, le W. C. à 17, le X. C. à 17, le Y. C. à 17, le Z. C. à 17, le A. C. à 17, le B. C. à 17, le C. C. à 17, le D. C. à 17, le E. C. à 17, le F. C. à 17, le G. C. à 17, le H. C. à 17, le I. C. à 17, le J. C. à 17, le K. C. à 17, le L. C. à 17, le M. C. à 17, le N. C. à 17, le O. C. à 17, le P. C. à 17, le Q. C. à 17, le R. C. à 17, le S. C. à 17, le T. C. à 17, le U. C. à 17, le V. C. à 17, le W. C. à 17, le X. C. à 17, le Y. C. à 17, le Z. C. à 17, le A. C. à 17, le B. C. à 17, le C. C. à 17, le D. C. à 17, le E. C. à 17, le F. C. à 17, le G. C. à 17, le H. C. à 17, le I. C. à 17, le J. C. à 17, le K. C. à 17, le L. C. à 17, le M. C. à 17, le N. C. à 17, le O. C. à 17, le P. C. à 17, le Q. C. à 17, le R. C. à 17, le S. C. à 17, le T. C. à 17, le U. C. à 17, le V. C. à 17, le W. C. à 17, le X. C. à 17, le Y. C. à 17, le Z. C. à 17, le A. C. à 17, le B. C. à 17, le C. C. à 17, le D. C. à 17, le E. C. à 17, le F. C. à 17, le G. C. à 17, le H. C. à 17, le I. C. à 17, le J. C. à 17, le K. C. à 17, le L. C. à 17, le M. C. à 17, le N. C. à 17, le O. C. à 17, le P. C. à 17, le Q. C. à 17, le R. C. à 17, le S. C. à 17, le T. C. à 17, le U. C. à 17, le V. C. à 17, le W. C. à 17, le X. C. à 17, le Y. C. à 17, le Z. C. à 17, le A. C. à 17, le B. C. à 17, le C. C. à 17, le D. C. à 17, le E. C. à 17, le F. C. à 17, le G. C. à 17, le H. C. à 17, le I. C. à 17, le J. C. à 17, le K. C. à 17, le L. C. à 17, le M. C. à 17, le N. C. à 17, le O. C. à 17, le P. C. à 17, le Q. C. à 17, le R. C. à 17, le S. C. à 17, le T. C. à 17, le U. C. à 17, le V. C. à 17, le W. C. à 17, le X. C. à 17, le Y. C. à 17, le Z. C. à 17, le A. C. à 17, le B. C. à 17, le C. C. à 17, le D. C. à 17, le E. C. à 17, le F. C. à 17, le G. C. à 17, le H. C. à 17, le I. C. à 17, le J. C. à 17, le K. C. à 17, le L. C. à 17, le M. C. à 17, le N. C. à 17, le O. C. à 17, le P. C. à 17, le Q. C. à 17, le R. C. à 17, le S. C. à 17, le T. C. à 17, le U. C. à 17, le V. C. à 17, le W. C. à 17, le X. C. à 17, le Y. C. à 17, le Z. C. à 17, le A. C. à 17, le B. C. à 17, le C. C. à 17, le D. C. à 17, le E. C. à 17, le F. C. à 17, le G. C. à 17, le H. C. à 17, le I. C. à 17, le J. C. à 17, le K. C. à 17, le L. C. à 17, le M. C. à 1

